

## Master 2 SETI - Examen module IA « Embarquée de confiance »

*Le 24/02/2023 – 9h00 – 12h00 (présentiel)*

L'examen se fera sous la forme d'une soutenance de 10' présentant une étude d'article scientifique en lien avec les différents cours du module.

- Le rendu se fera avec 3 éléments :
  - o Un résumé synthétique d'une à deux pages max
  - o Un jeu de diapositives servant à la présentation orale (7 slides)
  - o Une présentation orale de votre étude
  
- ⇒ La qualité des 3 éléments participera à la note
- ⇒ Cela peut être fait en français ou en anglais
- ⇒ Les documents (résumé et diapositives) devront être envoyés la veille en format pdf à : [francois.terrier@cea.fr](mailto:francois.terrier@cea.fr) Dans votre envoi, précisez votre nom, et l'article étudié
  
- L'étude consiste à comprendre les grandes lignes de l'article (synthèse) et de prendre une position critique, constructive : essayez de souligner les points qui ne semblent pas clairs, pas convainquant, et au contraire ceux qui semblent solides et essentiels. Faites des liens avec le cours autant que possible et essayez de trouver sur le web un ou deux articles autour de la problématique d'autres auteurs de préférence avec un point de vue un peu différent, complémentaire. Et tout cela en 1 à 2 pages max et 7 slides maximum.
  
- Pour la soutenance, respectez la durée :
  - o Comptez 7 slides max y compris le slide de titre
  - o Attention aux animations qui rallongent vite le temps en cachant la présence de plusieurs sujets dans un même slide
  - o Rappelez le titre de l'article, les auteurs et votre nom
  - o Prévoyez un slide de conclusion
  - o Vous aurez une ou deux questions en lien avec l'article et le cours

Le choix des articles est alloué arbitrairement et peut être modifié selon vos préférences en accord avec vos collègues, dans la mesure du possible. Il y a des articles non alloués qui peuvent être utilisés en remplacement. Dans tout état de cause, un article ne doit être affecté qu'à un seul étudiant et chaque étudiant doit avoir un article. L'affectation doit être finalisée d'ici le vendredi 27 janvier 13h.

Transmettez la liste finalisée à Alexandra ALEIXO, [Alexandra.ALEIXO@cea.fr](mailto:Alexandra.ALEIXO@cea.fr), le vendredi 27 janvier avant 14h00, cf. fichier excel joint. L'allocation serait formalisée et ajustée si nécessaire et diffusée le lundi 30 janvier matin.

Vous pouvez contacter l'enseignant dont le cours est lié à l'article pour prévoir une séance de questions, si besoin, de ~15-30' max. Planifiez à l'avance tout le monde est très chargé.